EXPOSÉ SUCCINCT

N° 59.

DE MATIÈRE MÉDICALE

ET DE THÉRAPEUTIQUE SPÉCIALE,

SELON LA NOUVELLE DOCTRINE MÉDICALE ITALIENNE;

RÉDIGÉ D'APRÈS LES LEÇONS ORALES DE M. LE PROFESSEUR TOMMASINI;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 1^er^. avril 1831, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR ANTOINE-RIGOBERT ANGOT, de Paris,

Département de la Seine.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1831.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. DUBOIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	.....
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	.....
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur.* ROUX.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL, *Président.*
Opérations et appareils	RICHERAND, *Suppléant.*
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX. FOUQUIER, *Examinateur.* ..... CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER. DUBOIS. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque.	Dubled, *Suppléant.*
Bayle.	Dubois.
Bérard.	Gerdy.
Blandin.	Gibert.
Bouillaud.	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cloquet, *Examinateur.*	Rochoux.
Cottereau.	Sandras.
Dance.	Trousseau.
Devergie, *Examinateur.*	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798; l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

EXPOSÉ SUCCINCT

DE MATIÈRE MÉDICALE

ET DE THÉRAPEUTIQUE SPÉCIALE,

SELON LA NOUVELLE DOCTRINE MÉDICALE ITALIENNE;

RÉDIGÉ D'APRÈS LES LEÇONS ORALES DE M. LE PROFESSEUR TOMMASINI.

Depuis quelques années l'attention a été vivement excitée en France par les résultats extraordinaires obtenus en Italie dans l'application de la doctrine dite *du Contro-stimulus* : des médicamens auxquels on osait à peine avoir recours à la dose de quelques grains, étaient administrés avec une hardiesse inconcevable à des doses incomparablement plus élevées, et précisément contre des maladies qui, d'après les idées alors régnantes, auraient porté à en proscrire absolument l'emploi ; cependant les faits rapportés portaient tous les caractères de l'authenticité, et, quelque étonnans qu'ils dussent paraître, il était difficile de les contester. *Laennec* entreprit de les vérifier, et ses expériences confirmèrent pleinement ce que les médecins italiens avaient avancé, au moins quant aux substances qui furent soumises à ses épreuves. Depuis, un grand nombre d'articles

insérés soit dans les journaux, soit dans les dictionnaires de médecine, firent connaître avec plus de détails les théories sur lesquelles se fondait une pratique qui, au premier abord, ne paraissait devoir être que le fruit du plus aveugle empirisme. Mais, dans tout ce qui a été publié sur la nouvelle doctrine médicale italienne, on chercherait vainement une classification générale des médicamens selon cette même doctrine, ainsi que l'indication des circonstances qui doivent faire recourir aux uns plutôt qu'aux autres; et pourtant rien de plus nécessaire pour bien saisir l'ensemble de la doctrine et pour tenter des expériences propres à en apprécier la valeur.

C'est pour remplir cet objet que nous avons entrepris ce travail, entièrement extrait des leçons orales de M. *Tommasini*, auxquelles nous avons eu l'avantage d'assister, pendant un séjour de plus d'un an, à l'université de Bologne. Notre intention est moins de présenter une dissertation critique sur les théories des contro-stimulistes, que de donner un catalogue raisonné des médicamens dont ils font usage, en précisant plus qu'on ne l'avait fait jusqu'ici les circonstances auxquelles ils ont égard dans leur emploi; et, pour éviter le plus possible toute confusion, nous ne nous permettrons quelques réflexions qu'à la suite de chaque classe de médicamens que nous nous proposons de passer en revue.

PREMIÈRE PARTIE.

Remèdes contro-stimulans.

On définit dans le langage de la nouvelle doctrine médicale italienne ces sortes d'agens : les médicamens qui sont indiqués dans les maladies inflammatoires, en tant qu'ils contro-stimulent la fibre vivante, c'est à dire en lui faisant subir un changement ou une modification en sens précisément inverse à celle que lui font subir les stimulans, et par conséquent en neutralisant ou détruisant les effets du stimulus qui peut se trouver en excès.

Les maladies qui réclament l'emploi des contro-stimulans peuvent être partagées en plusieurs groupes, qui exigent des égards particuliers dans le choix et l'administration des moyens propres à les combattre.

§ I. Dans une première section se trouvent comprises les maladies produites par un excès de stimulus, mais très-légères et de peu de gravité, comme seraient une fièvre éphémère simple, un échauffement, une légère inflammation de la gorge ou un peu de chaleur à la vessie. Une saignée générale ou locale et une boisson aqueuse fraîche sont ordinairement tout ce que de semblables affections réclament; néanmoins, si l'on voulait faire usage de quelque médicament, on pourrait choisir parmi les suivans :

1°. Le nitre à petite dose, comme un ou même un demi-scrupule,

dans une livre d'eau simple ou de limonade ; 2°. la crème de tartre, également à petite dose, un gros par livre d'eau ; 3°. une émulsion de semences froides, à laquelle on ajouterait une ou deux amandes amères ou trois gros d'eau de laurier-cerise pour deux livres de boisson ; 4°. l'infusion d'oseille avec addition du sirop de la même plante ; 5°. la décoction d'orge simple ou nitrée ; 6°. enfin, l'eau pure bue fraîche et en grande abondance, que l'on pourrait rendre plus contro-stimulante en y ajoutant de l'eau distillée de laurier-cerise à la dose déjà indiquée.

§ II. Dans une seconde section se présentent certaines conditions morbides également de nature hypersthénique, produites par des écarts de régime ou par certaines influences atmosphériques, et que M. *Tommasini* considère comme consistant en une affection angéidésique (1) de

---

(1) M. *Tommasini* a donné le nom d'*angéidésis* aux congestions actives des vaisseaux sanguins, et particulièrement veineux, très-différentes, selon lui, des inflammations, surtout en ce qu'elles n'ont pas une durée nécessaire comme celles-ci, qui, lors même qu'elles doivent se terminer favorablement, n'en suivent pas moins un ordre d'accroissement et de décroissement inévitable. L'angéidésis, au contraire, survient brusquement à la suite d'une cause existante quelconque, et disparaît ensuite sans avoir suivi aucune marche régulière dans sa durée. Parmi les nombreuses affections qui, suivant ce médecin, devraient être considérées comme dépendantes de l'angéidésis, on peut citer ces céphalalgies qui surviennent à la suite de quelque excès, se dissipent souvent avec la plus grande rapidité ; certaines congestions cérébrales qu'une ou deux saignées font disparaître comme par enchantement ; ces gonflemens si douloureux des tumeurs hémorrhoïdales, qui ont tant de ressemblance avec un véritable état inflammatoire ; les symptômes de l'ivresse ; enfin cet état d'accablement et de brisement que l'on ressent à l'occasion de certaines conditions météorologiques, et particulièrement en Italie sous l'influence du vent du midi. (*Scirocco.*) En un mot, l'angéidésis comprend une grande partie des phénomènes de l'inflammation, moins ce que cette dernière a de spécifique dans sa marche, sa durée et ses terminaisons. (Voyez *Tommasini*, del l'Inflammazione et della febbre continua. Bologne, 1828, 3 vol. in-12, tom. 2, pag. 61 et suiv.)

certaines parties du système veineux occupant, soit les veines hémorrhoïdales, soit celles du cerveau ou de la poitrine. D'autres fois une phlogose superficielle vient à envahir la membrane interne des artères, et fait redouter les terribles conséquences d'une *angéite* (1). Enfin il peut arriver qu'une condition morbide de nature analogue aux deux précédentes donne lieu à une hémorrhagie qui s'opère par la

---

(1) L'angéite ou inflammation des vaisseaux occupe une place très-importante dans la nouvelle doctrine médicale italienne. Suivant M. *Tommasini*, l'inflammation aiguë du système v asculaire constituerait la fièvre inflammatoire simple ou essentielle (*Sinoca*), tandis que cette même inflammation diffuse, comme il le dit, au système nerveux, donnerait naissance à cette maladie, dont la nature est depuis si long-temps débattue, et que l'on désigne actuellement en France sous le nom de *fièvre typhoïde*, *gastro-entérite*, *fièvre essentielle*, etc. Mais c'est surtout sur l'angéite chronique que les idées du professeur italien méritent de fixer l'attention, en raison du rôle qu'il lui fait jouer dans une foule de maladies dont la nature semble être couverte d'un voile impénétrable. D'après lui, les phénomènes auxquels donne lieu l'inflammation chronique du système vasculaire sont : une vibration anormale du pouls, dont la fréquence est peu en rapport avec l'état général du malade, qui est loin de présenter les autres symptômes de la fièvre; les palpitations des gros troncs artériels qui en imposent quelquefois pour de véritables anévrysmes les hémorrhagies actives, l'*habitus*, chlorotique de la peau, qui présente promptement cette teinte pâle et d'un jaune-cire particulière à la chlorose, la bouffissure et l'empâtement du tissu cellulaire sous-cutané, les taches scorbutiques, et enfin la nombreuse série des symptômes morbides attribués à l'hypochondrie, la dyspepsie et la gastrite chronique. En conséquence, M. *Tommasini* considère comme de simples effets de l'inflammation chronique du système vasculaire : 1°. les hémorrhagies actives; 2°. les palpitations; 3°. la chlorose; 4°. la leuco-phlegmasie; 5°. un assez grand nombre d'hydropisie; 6°. le scorbut; 7°. beaucoup d'aménorrhées; 8°. un grand nombre d'affections gastriques, que l'on regardait autrefois comme nerveuses ou hypochondriaques, et que l'on s'accorde généralement en France à considérer comme autant de formes variées de la gastrite chronique; 9°. enfin, d'après cette même manière de voir, la majeure partie des anévrysmes seraient le résultat de l'inflammation.

membrane olfactive, par les vaisseaux hémorrhoïdaux, ou bien par la surface interne de l'utérus. Dans ces cas on recommande, outre les évacuations sanguines, d'avoir recours aux remèdes contro-stimulans, que l'on désignait autrefois sous le nom de *styptiques* ou *astringens*, et qui agissent principalement sur le système vasculaire sanguin. On peut donc employer, outre les saignées et l'application de la glace, les médicamens suivans : 1°. le nitre à doses assez élevées, d'une demi-once à six gros, dans les vingt-quatre heures, dissous dans l'eau à raison d'un scrupule par livre de véhicule ; toutefois il serait prudent de s'en abstenir dans les irritations des organes génito-urinaires. 2°. L'acide sulfurique est encore un contro-stimulant de la classe des styptiques, qui jouit d'une action analogue à celle du nitre sur les vaisseaux sanguins ; on en donne depuis un jusqu'à deux et trois gros, dans les vingt-quatre heures, étendus d'eau dans la proportion d'un scrupule ou un demi-gros par livre de liquide, en ayant soin d'édulcorer la boisson avec du sucre ou du miel, afin de corriger l'impression pénible qu'exerce cet acide sur les premières voies. 3°. L'acide citrique ou le suc du citron, à la dose de quatre, six et même huit onces, est un contro-stimulant de cette classe des plus actifs ; on peut en dire autant du vinaigre affaibli et de l'oxymel. 4°. L'acide oxalique, quoiqu'il ait été principalement préconisé pour prévenir les accès de goutte, n'en occupe pas moins une place importante parmi les agens de cette classe. 5°. L'alun, ou sulfate acide de potasse et d'alumine, est aussi un contro-stimulant éminemment utile dans les affections angéitiques, les turgescences vasculaires et les hémorrhagies ; on donne de sa poudre, six à douze grains, trois ou quatre fois dans la journée. 6°. Le plomb et la préparation connue sous le nom de *sucre de saturne* sont des substances dont les propriétés rafraîchissantes et contro-stimulantes dans les maladies externes sont mises hors de doute par la pratique de tous les jours. Ce serait aussi, dit M. *Tommasini*, une des substances les plus utiles dans les affections angéitiques et les hémorrhagies. Mais ce praticien avoue que, lorsqu'il a voulu l'employer dans les métrorrhagies, les hémoptysies et les an-

géites violentes, il a bien pu en constater les effets avantageux, mais que presque toujours il a vu son emploi être suivi des symptômes de la colique de plomb, ou d'une émaciation et d'une altération progressive des fonctions réparatrices, qu'il soupçonne provenir de l'action chimique de ce médicament : aussi à présent, lorsqu'il se décide à l'employer, dépasse-t-il rarement la dose d'un demi-grain ou trois quarts de grain unis à une assez grande quantité de sucre, à prendre en plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, et en recommandant de boire à chaque un verre de décoction d'althæa ou de salep. 7°. L'extrait du *prunus spinosa*, deux scrupules ou un gros en pilules ; la gomme kino ou le cachou en poudre, l'écorce de grenade, à la dose d'un demi-scrupule, répétée deux, trois et même six fois dans la journée ; la racine de ratanhia, à la dose d'une demi-once ou six gros en décoction, sont des médicamens styptiques moins dangereux que ceux tirés du règne minéral, et que l'on peut même porter à des doses plus élevées, selon la tolérance de l'estomac. 8°. La racine d'ipécacuanha, administrée par prises d'un grain ou un grain et demi dans une quantité suffisante de sucre, est considérée comme un des plus puissans contro-stimulans agissant non-seulement sur l'estomac et les intestins, mais même sur tout le système vasculaire sanguin. M. *Tommasini* dit avoir observé ses bons effets dans un grand nombre d'hémorrhagies actives et de palpitations angéitiques violentes ; il pense que le sentiment de nausée et de dégoût que cette racine fait naître doit aussi aider puissamment son action. 9°. La digitale pourprée jouit d'une grande réputation, comme possédant une propriété contro-stimulante élective sur le système vasculaire sanguin et la portion de système nerveux qui influence les mouvemens du cœur et des vaisseaux précordiaux. Néanmoins M. *Tommasini* dit encore, pour ce médicament, qu'il faut l'employer avec la plus grande réserve, parce que quelquefois il agit avec trop d'énergie, et de manière à presque suspendre les battemens du cœur avant d'avoir suffisamment agi sur le reste de l'économie et suffisamment combattu la condition inflammatoire. D'autres fois, lorsqu'il serait urgent d'agir promptement,

ses effets se font considérablement attendre ; dans d'autres cas, bien que son usage ait été suspendu depuis long-temps, ses effets continuent néanmoins à se faire sentir, malgré l'emploi de médicamens de nature opposée. Enfin rien n'est plus variable que l'action de cette plante, selon les idiosyncrasies, les tempéramens et d'autres conditions qu'il est impossible de connaître à l'avance, et selon aussi ses variétés pharmaceutiques dépendantes des terrains où elle a été cultivée et de l'époque à laquelle elle a été cueillie. Cependant, dans les cas ordinaires, on peut se servir avec avantage de la digitale pourprée contre les maladies dont il est ici question, en administrant de six à huit grains de sa poudre jusqu'à douze à seize grains pris à doses réfractées dans les vingt-quatre heures, ou bien d'un demi-gros à un gros en infusion prise de la même manière et par cuillerées. 10°. L'eau distillée de laurier-cerise possède aussi une action élective sur le système vasculaire sanguin ; on en donne de deux gros à une demi-once, dans six ou huit onces de véhicule, à prendre peu à peu dans le courant de la journée. 11°. Le *taxus baccata*, dont on emploie les feuilles, est rangé dans la même classe que les substances précédentes ; sa dose est d'un demi-gros à deux gros, et même trois, dans les vingt-quatre heures. 12°. Le safran est regardé comme d'une assez grande utilité, mais lorsqu'on ne désire pas une action très-prompte. On pense qu'il jouit d'une action contro-stimulante élective sur le système vasculaire de l'utérus ; aussi ses effets sont-ils des plus marqués, lorsqu'il s'agit de rappeler les évacuations menstruelles dérangées par une condition angéitique du système utérin. Sa dose est d'un scrupule à un gros dans les vingt-quatre heures. 13°. La scille, le fer et le colchique, selon les médecins italiens, sont employés de la manière la plus avantageuse dans l'angéite chronique. Ils donnent le fer en nature et porphyrisé à la dose de douze, vingt-quatre et même trente-six grains et plus, pris, dans le courant de la journée, à doses fractionnées : cependant il serait inutile de l'employer, si l'on voulait obtenir une action très-prompte ; et dans l'angéite chronique il est plus convenable de l'employer pendant très-long-temps, et seulement

à la dose d'un scrupule par jour. Le sulfate de fer irrite l'estomac plus que le fer en nature ; aussi lui donne-t-on pour véhicule quelques onces d'eau distillée de menthe ou de mélisse : rarement il est possible d'en donner au-delà de douze à vingt-quatre grains. Lorsqu'on se sert de la scille, on donne un scrupule ou un demi-gros de son extrait, et tout au plus deux scrupules. M. *Tommasini* dit avoir vu le fer produire le même effet que la digitale pour modérer la force des pulsations artérielles ; et si ce métal a paru aux anciens, dit-il, être désobstruant dans les maladies du foie et de la rate, emménagogue dans celles de l'utérus, et diurétique dans les hydropisies, la scille et le colchique sont aussi des emménagogues et des diurétiques, quand l'aménorrhée et l'hydropisie dépendent, comme cela a souvent lieu, d'une inflammation ou une angéite chronique.

§ III. Dans l'application de la méthode contro-stimulante aux fièvres continues, M. *Tommasini* admet deux distinctions principales : la fièvre continue n'exprime autre chose, selon lui, qu'un excès de stimulus ou d'excitation, une condition phlogistique, qui tantôt envahit tout le système vasculaire sanguin, ou l'un des deux grands systèmes nerveux ou membraneux, et tantôt n'est que sympathique, et est le produit de l'influence sur l'économie d'une inflammation bornée à quelque organe important. Ainsi il comprend sous un même point de vue thérapeutique, l'angéite aiguë, l'éphémère grave, le *sinocus* inflammatoire, et en général toutes les fièvres continues indépendantes d'une inflammation locale limitée, se réservant ensuite de faire l'histoire du traitement de l'inflammation de chaque organe en particulier.

Les boissons abondantes froides, et dans lesquelles on met une certaine quantité de nitre ou de crème de tartre, les émulsions froides, les acides minéraux ou végétaux étendus, et l'eau distillée de l'aurier-cerise conviennent dans toutes le fièvres continues, et secondent merveilleusement l'effet des émissions sanguines. Mais si l'on veut avoir recours à des moyens qui agissent plus directement

pour combattre la condition inflammatoire, on peut choisir parmi les suivans :

1°. Les immersions momentanées et répétées de tout le corps dans un bain froid, les aspersions froides sur une certaine étendue de la peau sont regardées comme d'une grande utilité dans la fièvre ardente ou synoque. Toutefois M. *Tommasini* conseille de s'en abstenir dans les inflammations de poitrine, et toutes celles en général qui sont ordinairement accompagnées d'une sécrétion muqueuse. 2°. Les clystères froids, ou à la température ordinaire, avec addition de deux gros de nitre ou d'une certaine quantité de décoction de mauve et de camomille oxymellée, sont d'un grand secours dans les fièvres inflammatoires violentes. 3°. Les purgatifs antiphlogistiques, comme la casse, le tamarin à la dose d'une once ou une once et demie associés au nitre, ou bien encore les dissolutions salines, comme le sulfate de soude ou de magnésie, l'acétate de potasse ou d'ammoniaque à la dose de deux gros et plus dans six ou huit onces de véhicule. 4°. Le tartre stibié est encore un moyen des plus actifs à employer dans les fièvres inflammatoires aiguës. On peut l'administrer de deux manières, soit dans la préparation connue sous le nom de *poudre de Franck*, qui consiste en un demi-grain ou un grain d'émétique dans un demi-gros de crème de tartre, que l'on répète suivant la tolérance de l'estomac, soit à la dose de deux à quatre grains si l'émétique est de bonne qualité, dans quatre ou six onces de véhicule, à prendre par cuillerées dans le courant de la journée.

§ IV. Les inflammations locales présentent des indications un peu différentes à remplir; ainsi il peut arriver que l'organe primitivement affecté excite une réaction violente dans tout l'organisme, et alors le traitement est à peu près le même que celui des fièvres continues essentielles, qui a été indiqué plus haut; mais il peut arriver aussi que l'inflammation, quoique exerçant de profonds ravages sur la partie qui en est le siége, ne mette en jeu que peu de réaction de la part du reste de l'économie. Dans ce cas il faudra surtout avoir

recours à des médicamens contro-stimulans d'une action élective, c'est à dire capables de combattre la condition inflammatoire limitée à l'organe malade, sans agir aussi fortement sur le reste de l'organisme, qui, par cela même qu'il participe peu à l'excès d'excitation, borné à la partie enflammée, pourrait se trouver gravement incommodé par une puissance contro-stimulante trop énergique.

A. *Maladies inflammatoires de la tête et du système nerveux, c'est à dire des méninges, du cerveau, des organes des sens, des nerfs, de la moelle épinière et de ses enveloppes.*

1°. Tant que les parties ne sont affectées que d'une légère phlogose, on peut se borner à l'emploi des moyens indiqué au § I. 2°. Dans un degré plus violent de l'inflammation, le nitre à hautes doses, et l'acide sulfurique sont d'un grand secours dans l'encéphalite et les fièvres nerveuses. Une grande quantité d'eau contenant un scrupule par livre d'acide sulfurique, a été souvent, suivant M. *Tommasini*, un remède très-utile et le seul employé durant tout le cours du typhus. 3°. Si l'inflammation se montrait avec une gravité plus intense, alors on devrait recourir aux boissons froides et même glacées, aux applications froides sur les tempes et à la glace sur la tête. Dans l'encéphalite et la méningite, on ne doit pas non plus négliger l'emploi du tartre stibié et du kermès, mais à doses tellement réfractées qu'ils ne puissent produire le moindre effort de vomissement. 4°. Les poudres de calomélas et de jalap, à la dose d'un scrupule et même d'un demi-gros, toujours administrées épicratiquement, conviennent spécialement dans les inflammations de la tête, des yeux, de la gorge et des oreilles. 5°. On peut substituer à ces poudres celle de gomme gutte, dont on donne deux ou quatre grains par prise, que l'on répète selon le degré de tolérance que l'on observe. 6°. On peut mettre sur la même ligne la scammonée d'Alep, à la dose de douze, seize et dix-huit grains dans une petite quantité d'émulsion, et que l'on fait prendre épicratiquement. 7°. On recommande comme boisson ordi-

naire dans le typhus l'infusion d'arnica, composée de trois, quatre ou six onces de cette plante dans une livre et demie ou deux livres d'eau. 8°. L'extrait de jusquiame est considéré par M. *Tommasini* comme le seul calmant auquel on doive avoir recours dans les inflammations; cette plante étant évidemment, selon lui, douée d'éminentes propriétés contro-stimulantes, il en donne deux à quatre grains ne pillules, qu'il répète plusieurs fois dans le cours de la journée.

B. Dans les inflammations chroniques du cerveau et de ses enveloppes, ainsi que de la moelle épinière et du système nerveux en général, les médecins contro-stimulistes recommandent les médicamens suivans : 1°. les antimoniaux ; 2°. les drastiques ; 3°. les extraits d'aconit et de ciguë, dont ils donnent par petites doses à la fois, depuis six, huit, douze et seize grains jusqu'à un demi-gros et un gros dans les vingt-quatre heures ; 4°. les fleurs d'arnica en poudre, à la dose d'un scrupule, que l'on répète trois, quatre et six fois par jour ; 5°. la poudre de noix vomique, depuis deux jusqu'à douze et quinze grains et plus dans les vingt-quatre heures ; 6°. la strichine, depuis un huitième de grains, matin et soir, jusqu'à un grain et au plus un demi-grain, encore avec la précaution de n'en jamais donner au-delà d'un huitième, ou au plus un quart de grain à la fois ; 7°. la poudre des feuilles du rhus toxicodendron à la dose d'un demi-grain répétée deux ou trois fois par jour.

C. Dans ces maladies particulières du cerveau et du système nerveux, dont la nature semble être couverte d'un voile impénétrable, telles que l'épilepsie, les convulsions hystériques, la folie, etc., lorsque l'on a des raisons pour croire que ces affections sont dépendantes d'un certain degré d'inflammation chronique, on recommande, outre les médicamens dont il a été question ci-dessus, d'avoir encore recours aux suivans : 1°. le cuivre ammoniacal, employé par quelques personnes dans l'épilepsie, à la dose d'un demi-grain ou tout au plus trois ou quatre grains, administré à petites doses à la fois dans une

quantité suffisante de sirop de sucre : le nitrate d'argent se donne aussi dans les mêmes circonstances et de la même manière ; 2°. le mercure administré jusqu'au point de produire une légère salivation ; 3°. les frictions mercurielles le long du rachis, dans les maladies des enveloppes de la moelle épinière : on se sert pour cela de l'onguent mercuriel soit simple, soit mêlé avec l'extrait de ciguë ; 4°. les frictions avec la pommade d'*Antenrieth* ; 5°. l'extrait de jusquiame uni à l'oxyde de zinc, dont on fait des pilules contenant deux ou trois grains d'extrait et un ou deux d'oxyde de zinc, et dont on fait prendre deux, quatre et même six dans les vingt-quatre heures ; 6°. la racine de valériane, deux à six gros de sa poudre dans la journée ; 7°. la digitale pourprée, à la dose de quatre, six et douze grains dans les vingt-quatre heures : on doit surtout en faire usage dans l'épilepsie et les convulsions qui paraissent dépendre d'une turgescence ou angéidésie des vaisseaux cérébraux et spinaux ; 8°. la scille, depuis un demi-scrupule jusqu'à un demi-gros de sa poudre ou de son extrait : on y a particulièrement recours lorsque l'on soupçonne un épanchement séreux entre la membrane du cerveau ; 9°. le suc ou l'extrait du *datura stramonium*, depuis un demi-grain jusqu'à deux et trois grains, deux ou trois fois le jour ; 10°. la racine d'ellébore noir, sa poudre depuis un grain matin et soir, jusqu'à douze, seize, vingt et même vingt-quatre, que l'on donne à doses réfractées dans les vingt-quatre heures : ces deux médicamens s'administrent particulièrement dans l'aliénation mentale et la mélancolie ; 11°. la poudre des feuilles de l'*atrapa bella dona* d'un demi-grain à un grain deux ou trois fois le jour, ou bien les feuilles de cette même plante en infusion à raison d'un demi-scrupule dans six ou huit onces d'eau, à prendre par cuillerées dans les maladies convulsives chroniques de nature inflammatoire ; 12°. l'extrait d'anémone des prés ou de la *pulsatilla negricans*, depuis un grain matin et soir jusqu'à six et huit grains dans les vingt-quatre heures, principalement dans l'amaurose produite par une inflammation chronique.

§ V. *Maladies de poitrine.*

A. Dans les maladies inflammatoires de poitrine, lorsque l'inflammation, occupant le poumon ou les plèvres, donne lieu à des phénomènes généraux assez intenses, on propose les moyens suivans : 1°. le tartre stibié administré comme il a été dit plus haut ; 2°. le vin stibié d'*Huxam*, depuis un demi-gros jusqu'à deux gros ; 3°. le kermès minéral à la dose d'un ou deux grains dans du sucre ou dans huit grains de nitre, à répéter plusieurs fois le jour selon, la tolérance du sujet ; 4°. l'extrait aqueux de scille, que l'on peut faire entrer dans une potion ou bien donner en pilules à la dose de vingt-quatre, trente et trente-six grains, à prendre peu à peu dans les vingt-quatre heures ; 5°. l'oxymel scillitique ou colyhique, deux ou trois onces dans une potion ; 6°. la gomme ammoniaque en potion ou en pilules, de manière à en faire prendre dans la journée un demi-gros ou un gros, et même dans quelques cas deux gros. Lorsque l'on donne ces sortes de substances nauséabondes, on s'attache plutôt à produire des nausées que de véritables vomissemens, qui pourraient trop fatiguer la poitrine, et si même ceux-ci avaient lieu il faudrait diminuer les doses ; 7°. lorsqu'il se présente l'indication de solliciter les évacuations, on préfère, dans les maladies dont il est ici question, se servir des purgatifs oléagineux, comme l'huile de ricin ou d'olive, qui jouissent de la propriété de modérer la toux et les douleurs de poitrine. La mane de Calabre est également dans le même cas.

B. Lorsque dans les inflammations chroniques de la poitrine les symptômes inflammatoires généraux sont peu marqués, et que par-conséquent l'économie pourrait difficilement supporter l'action de contro-stimulans énergiques, M. *Tommasini* recommande l'usage de l'ipécacuanha et de la digitale à faibles doses ; et lorsqu'il s'agit surtout de modérer la sécrétion bronchique trop abondante, de se servir des médicamens suivans : 1°. les extraits d'aconite et de jusquiame,

qui ont une heureuse influence pour calmer les quintes de toux trop fatigantes; 2°. le même extrait d'aconit uni à celui de ciguë ou au calomélas, dont on peut donner de six à huit grains en six ou huit pilules; 3°. le muriate de baryte, depuis un demi-grain à un grain, trois ou quatre fois par jour; 4°. la décoction de polygala, à la dose d'une demi-once par livre d'eau; 5°. le lichen d'Islande, également en décoction et à la même dose; 6°. la poudre des semences du phellandre aquatique, à la dose d'un demi-gros, à prendre en six fois dans la journée; 7°. la décoction de calaguala; 8°. l'eau de chaux seconde, de deux à quatre onces, unie au lait ou aux décoctions précédentes, ou mieux de salep; 9°. l'eau de goudron, de trois à huit onces, unie aux décoctions de polygala, de lichen ou de salep; 10°. la myrrhe en substance, de deux à quatre scrupules dans les vingt-quatre heures; 11°. la fleur de soufre, de vingt-quatre à trente-six grains, et même un gros, unie à la gomme ammoniaque; 12°. le sulfure de potasse uni également à la gomme ammoniaque, depuis douze grains jusqu'à un gros, à prendre, à doses réfractées, dans le courant de la journée.

C. Enfin, la plupart des substances indiquées ci-dessus sont encore employées dans des maladies de poitrine dont la nature inflammatoire est bien moins évidente, comme la toux convulsive, l'angine de poitrine, les palpitations, la coqueluche, etc., etc.

§ VI. *Maladies inflammatoires du bas-ventre.*

A. Dans les inflammations des différens viscères contenus dans l'abdomen, on insiste particulièrement sur les agens désignés ci-après : 1°. Les purgatifs simplement antiphlogistiques, comme la crème de tartre, les sels neutres, la casse, la manne, etc. 2°. S'il était nécessaire d'avoir recours à une contro-stimulation plus forte, on ne devrait pas hésiter à mettre en usage la racine d'ipécacuanha et le tartre stibié, en cherchant à faire naître le vomissement, qui

est considéré par les médecins italiens comme un agent puissant de contro-stimulus. 3°. Lorsque l'on veut produire des évacuations alvines abondantes, on conseille de mettre en usage, comme drastiques, l'huile de ricin, la scammonée, les poudres anglaises composées de calomélas et de jalap, et la gomme gutte. M. *Tommasini* dit avoir vu cette dernière substance pouvoir être portée, dans des cas de cystite, de néphrite et de psoïte aiguë, jusqu'à douze, seize et dix-huit grains sans produire d'évacuations; la décoction de séné, l'huile de l'*euphorbia latyris*, celle de crotontiglium et enfin l'extrait de coloquinte. 4°. Quand on veut porter les drastiques sur la membrane muqueuse du rectum, on ajoute à une décoction mucilagineuse ordinaire une certaine quantité d'un sel neutre ou d'huile de ricin, ou huit à dix grains d'extrait de coloquinte, ou bien encore on administre une décoction de feuilles de tabac, en y joignant quatre, six ou huit grains de tartre stibié.

B. Dans les inflammations chroniques des viscères du bas-ventre, on se sert, suivant les circonstances, des médicamens qui suivent : 1°. l'ipécacuanha à faibles doses ou la poudre de *Franck* (émétique gr. j., crème de tartre 3 j. mêlez); 2°. l'aloës et la rhubarbe à petites ; doses 3°. la scammonée et la magnésie, également à doses modérées ; 4°. les eaux minérales salines purgatives ; 5°. l'extrait d'aconit ou de ciguë uni au calomélas ; 6°. l'extrait ou le suc condensé de la ciguë vireuse, particulièrement recommandé dans les congestions inflammatoires de la rate et du foie, et dont on peut faire prendre durant le cours de la journée jusqu'à douze, vingt-quatre, quarante-huit grains et même un gros ; 7°. la décoction d'angusture, également utile dans les engorgemens du foie ; 8°. les gouttes arsénicales de *Fuller* sont encore conseillées dans ces affections; cependant M. *Tommasini* dit avoir presque constamment, il est vrai, vu son emploi dissiper rapidement des engorgemens des viscères abdominaux, mais produire ensuite une émaciation que rien ne pouvait arrêter ; 9°. le muriate de baryte, non-seulement à l'intérieur, mais

aussi en frictions, à la dose d'un gros et demi pour deux onces d'axonge ; 10°. les frictions d'aconit et de ciguë à raison d'un gros de l'un ou de l'autre de ces extraits pour trois onces de pommade. 11°. Dans la gastrite chronique accompagnée de rapports acides, on recommande surtout la magnésie à prendre par doses d'un scrupule à la fois, en y ajoutant un ou deux grains d'oxyde de bismuth ; 12°. pour combattre le météorisme de l'abdomen, on fait usage de lavemens faits avec une décoction de valérianne, à laquelle on ajoute, selon les cas, de l'infusion de feuilles de tabac ou une certaine quantité d'assa-fœtida ; 13°. l'acétate de potasse, à la dose d'un gros dans quatre, six ou huit onces d'eau distillée et à prendre par cuillerées, est considéré comme d'une grande utilité dans les congestions inflammatoires chroniques des viscères abdominaux ; 14°. la décoction de tamarin est surtout recommandée dans les inflammations de la membrane muqueuse des intestins : son action est, dit-on, puissamment secondée par l'ipécacuanha donné dans l'intention de provoquer quelques vomissemens ; 15°. M. *Tommasini* dit avoir reconnu l'efficacité de la décoction d'écorce de simarouba dans les flux diarrhéiques dépendant d'une entérite ; 16°. le fer, dit-il aussi, est d'une utilité incalculable dans les congestions abdominales chroniques ; 17°. les eaux minérales ferrugineuses conviennent particulièrement dans les inflammations chroniques des intestins et des voies urinaires ; 18°. la racine de colombo, douze grains deux ou trois fois par jour ; 19°. la poudre du *quassia-amara* à la même dose, ou bien sa décoction ; 20°. le safran à la dose d'un scrupule ou deux, uni à une égale quantité de limaille de fer, et à prendre par fractions dans la journée, est surtout recommandé dans les inflammations chroniques du système vasculaire de l'utérus qui donnent lieu à la suppression des évacuations menstruelles et aux symptômes de la chlorose ; 21°. la sabine à la dose d'un scrupule ou d'un demi-gros, unie à une petite quantité d'aloës, est aussi indiquée dans le même cas ; 22°. la casse et le tamarin unis au nitre sont le meilleur purgatif que l'on puisse mettre en usage chez les personnes qui souffrent d'hémorrhoïdes ;

23°. le soufre, qui agit aussi comme purgatif à la dose de deux gros, est également utile dans ces mêmes affections : on peut en dire autant de la digitale et de l'eau distillée de laurier-cerise administrées en lavemens dans une décoction de mauve ; 24°. les injections de décoction concentrée de feuilles de ciguë avec une certaine quantité d'eau de laurier-cerise peuvent seconder avec avantage, dans les inflammations chroniques de l'utérus, l'usage interne de la ciguë, de l'aconit, de la belladone et du muriate de baryte ; 25°. enfin, la décoction des feuilles de raisin d'ours, l'eau de chaux seconde, les pilules de térébenthine, de myrrhe et l'eau de goudron, sont des moyens qui jouissent d'une certaine réputation dans les maladies des voies urinaires avec suppuration.

§ VII. *Maladies des membranes séreuses et du système absorbant dans lesquelles existe un défaut d'équilibre entre l'absorption et la sécrétion.*

Lorsque ces maladies, comme l'hydropisie et ses diverses formes, telles que l'hydrothorax, l'hydrocéphale, l'ascite, etc., sont entretenues, et c'est le cas le plus commun, par une inflammation chronique de la membrane séreuse, on peut, outre l'usage général des substances dont il a été question plus haut, insister plus particulièrement sur l'emploi de la digitale et de la scille à hautes doses, du colchique et des drastiques. L'acétate de potasse, l'extrait de scille et le fer sont des médicamens dont l'action, quoique se faisant moins énergiquement sentir, est cependant beaucoup plus durable et plus sûre. On conseille aussi le tabac, non-seulement en décoction et en lavement, uni à l'assa-fœtida, mais encore pris à l'intérieur, à la dose d'un demi-gros, dans quelques onces d'eau bouillante, à prendre par cuillerées, en y ajoutant une certaine quantité d'oxymel scillitique.

§ VIII. *Maladies inflammatoires des systèmes cutané, membraneux, capsulaire, cellulaire et glandulaire.*

Cette section comprend les exanthèmes cutanés, l'arthrite aiguë et chronique, les engorgemens glanduleux, les squirrhes, les scrophules et les formes infiniment variées de la maladie vénérienne. Bien que les médicamens dont il a déjà été parlé soient, pour la plupart, parfaitement indiqués dans ce genre d'affections, et surtout le mercure, dont les différentes préparations sont regardées comme jouissant toutes de propriétés éminemment contro-stimulantes, néanmoins voici une série de substances qui, dans les maladies qui nous occupent, sont spécialement employées : 1°. la résine de gayac unie au kermès dans la proportion d'un, deux et trois grains de ce dernier pour six, huit ou douze grains de résine : on répète cette prescription trois ou quatre fois le jour dans la goutte et l'arthrite aiguë ou chronique ; 2°. la farine des semences du *lolium temulentum* sert à faire des cataplasmes que l'on applique sur les articulations douloureuses ; 3°. on emploie aussi des cataplasmes de mie de pain faits avec la décoction de feuilles de ciguë ; 4°. la décoction de salsepareille contre les rhumatismes et les affections cutanées qui semblent liés à une affection vénérienne ; 5°. l'extrait de camomille et le rob de sureau, dont on seconde l'action en faisant prendre au malade une infusion de bois de sassafras ; 6°. les décoctions de *Salvatori* et de *Pollini ;* 7°. l'écorce du *daphne mezereum* dans les maladies vénériennes et les engorgemens glanduleux. Cette substance ne s'emploie qu'à la dose d'un scrupule ou d'un demi-gros en décoction dans deux ou trois livres d'eau ; 8°. les bains de sulfure de potasse et de vapeur dans les maladies cutanées ; 9°. enfin l'iode et le muriate de baryte dans les engorgemens glandulaires et les scrophules.

Réflexions sur les contro-stimulans.

On voit combien est nombreuse et variée la série des médicamens contro-stimulans; on conçoit avec peine comment on a pu réunir dans une même classe des substances aussi diverses dans leurs effets, comme, par exemple, les mucilagineux, le tamarin, l'huile d'olive, d'un côté; et l'arsénic, la noix vomique et la coloquinte, de l'autre; mais partant de ce principe établi *à priori*, que tout agent extérieur ne pouvait agir que comme contro-stimulant ou stimulant, il était difficile de ne pas arriver à des conclusions de la nature la plus étrange en apparence. C'est, disent les médecins italiens, d'après des expériences nombreuses, que les différens agens pharmaceutiques que nous avons passés en revue ont été rangés dans la classe qui leur appartient. En effet, lorsqu'ils voulaient déterminer si une substance était stimulante ou contro-stimulante, voici la méthode qu'ils suivaient : ils commençaient par en administrer une petite quantité à un homme bien portant et à jeûn; alors, si la substance administrée produisait au sujet soumis à leur expérience un sentiment de douce chaleur avec une légère élévation du pouls, s'il sentait ses forces augmentées et sa faim apaisée, alors ils prononçaient qu'elle était infailliblement stimulante; si, au contraire, la substance ingérée donnait lieu à un sentiment de langueur et à des nausées; si le pouls surtout devenait faible, irrégulier et plus lent que dans l'état normal, alors elle était regardée comme contro-stimulante, et l'on s'en convainquait encore plus sûrement, lorsque la personne qui en avait avalé se sentait remise de la légère indisposition que le médicament lui avait procurée par quelques gorgées de vin, une légère potion aromatique, ou bien une faible d'ose d'opium. De pareilles épreuves pouvaient peut-être bien être suffisantes pour des esprits préoccupés de l'idée des deux diathèses; mais pour quiconque se tient renfermé dans les bornes d'un sage éclectisme, toutes

ces expériences, tant vantées, ne peuvent prouver qu'une chose, c'est que, comme on le savait déjà depuis long-temps, il n'y a qu'un petit nombre de substances qui jouissent de la propriété de rappeler les forces et d'augmenter l'activité des mouvemens organiques. Mais parce que deux ou plusieurs médicamens jouissent d'un caractère négatif commun, s'ensuit-il que l'on doive les regarder comme d'une nature identique? Et quant à la contr'épreuve, qui s'avisera jamais de combattre le narcotisme produit par l'opium en administrant de la jusquiame ou du stramonium? ou bien de donner une potion ammoniacale à un malheureux qui aurait été empoisonné par la noix vomique? Et les maladies occasionées par les émanations saturnines, comment se fait-il donc que ce sont précisément des médicamens de la classe des contro-stimulans que l'expérience journalière démontre être les plus utiles pour les combattre? Voici ce que répondent à cette objection les partisans du contro-stimulisme : il est bien vrai que les préparations de plomb introduites dans l'économie animale ont pour premier effet d'y introduire un état de contro-stimulus; mais, disent-ils, une réaction ne tarde pas à se manifester et à donner naissance à la diathèse opposée, qui doit être combattue, quelle que soit la cause qui l'ait produite, par les agens contro-stimulans; ils donnent ensuite, comme preuve de l'existence de cette réaction, l'accélération du pouls et l'augmentation de la chaleur, phénomènes qui sont loin d'exister constamment, et surtout dans les cas où on observe les meilleurs effets des vomitifs et des purgatifs. Il y a plus, c'est que dans les paralysies consécutives aux coliques saturnines, il est deux moyens qui comptent un assez grand nombre de succès : de ces deux moyens, l'un est regardé comme un stimulant, c'est l'électricité; et l'autre, la noix vomique, est comptée parmi les contro-stimulans, et cependant il serait difficile de soutenir qu'il y avait diathèse hyposthénique quand le premier a été employé, et hypersthénique lorsque la guérison a été opérée au moyen du second. J'ai bien vu en Italie administrer la noix vomique contre des inflammations aiguës du cerveau ou de ses mem-

branes; mais il s'en faut que j'en aie remarqué de bons effets. Ce qui surtout a contribué à induire les médecins italiens en erreur sur ce médicament, comme sur tant d'autres, c'est qu'ils sont partis de ses effets contre des inflammations chroniques pour les appliquer au traitement d'inflammations aiguës; cependant il existe une grande différence entre ces deux cas. Ainsi, par exemple, qu'une inflammation aiguë ait donné lieu à un épanchement de sérosité entre les deux feuillets de l'arachnoïde, il peut arriver qu'une légère stimulation facilite l'absorption de cette même sérosité, qui était toujours resté épanchée, quoique l'inflammation qui lui avait donné naissance fût entièrement dissipée; et ne serait-il pas tout à fait irrationnel d'inférer de l'utilité du médicament, dans cette circonstance, pour le diriger contre la cause de l'épanchement qu'il aurait contribué à résoudre? Cette erreur, ils l'ont commise pour un foule d'autres médicamens : pour les amers, par exemple, parce qu'ils étaient utiles dans certaines inflammations chroniques des différens viscères de l'abdomen; ils ont conclu qu'ils étaient contro-stimulans, donnant ainsi dans ce cercle vicieux de vouloir démontrer la nature des maladies par l'action des médicamens, et expliquer l'action des médicamens par la nature des maladies. Il faut avoir assisté aux leçons des professeurs de la nouvelle doctrine médicale et les avoir suivis aux lits des malades, pour savoir combien il leur est fréquent de tomber dans une semblable pétition de principes; et si je voulais citer des exemples, ils me viendraient en foule. Ainsi, tandis que, d'un côté, la gomme ammoniaque et l'eau de goudron sont regardées comme contro-stimulantes en raison de leur utilité dans les maladies de poitrine, de l'autre côté, le scorbut vient d'être tout récemment déclaré de nature inflammatoire; et cette opinion est surtout fondée sur ce que les médicamens les plus propres à le combattre sont les acides végétaux, les amers et les végétaux frais, tous moyens qui ne peuvent être regardés autrement que comme contro-stimulans. En résumé, la seule conclusion générale, il nous semble, qu'il soit rigoureusement permis de tirer de la masse

de faits présentés par les contro-stimulistes, c'est que les vrais stimulans sont loin d'être aussi nombreux qu'on le croyait autrefois et que n'en admettait *Brown*, ainsi que ceux qui ont basé leurs doctrines sur les mêmes principes que ce médecin; et qu'un grand nombre de médicamens que l'on regardait comme tels, mis en usage dans les maladies inflammatoires, non-seulement ne les exaspère pas, mais même peut être employé contre elles avec un grand avantage.

DEUXIÈME PARTIE.

Médicamens stimulans.

Les médicamens de cette classe ne sont pas à beaucoup près aussi nombreux que ceux de la précédente. Voici presque tous ceux qui en font partie : 1°. le vin, et principalement les vins secs, riches en principes spiritueux ; 2°. les teintures aromatiques, comme celles de cédrat, de canelle, la confection d'alkermès, etc. ; 3°. l'éther sulfurique; 4°. l'alcohol ; 5°. l'ammoniac ; 6°. l'opium ; 7°. le laudanum de *Sydenham ;* 8°. la thériaque et le diascordium ; 9°. toutes les huiles aromatiques essentielles, comme celles de girofle, de macis, etc. ; 10°. le musc ; 11°. la racine de pyrètre ; 12°. les diverses préparations de phosphore ; 13°. le camphre ; 14°. l'huile animale de *Dipel ;* 15°. enfin, l'électricité, mais moins comme stimulant diffusible, que comme

moyen propre à rappeler les mouvemens organiques dans une partie où ils ont été pendant long-temps suspendus.

Les vésicatoires et les sinapismes sont encore rangés parmi les moyens stimulans; mais seulement en raison de l'irritation qu'ils produisent, car la farine de moutarde, et en général toutes les crucifères sont regardées comme des contro-stimulans; et quoique tous les partisans de la nouvelle doctrine italienne ne pensent pas qu'il en soit de même pour les cantharides, néanmoins la majeure partie n'hésite pas à leur reconnaître une semblable propriété, en admettant toutefois pour elles une action élective d'irritation sur les organes génito-urinaires.

Réflexions sur les stimulans.

Il y a beaucoup moins de doute sur la véritable manière d'agir des substances qui appartiennent à cette classe qu'il n'y en avait pour celle de la classe précédente. Mais, pour en revenir aux expériences des contro-stimulistes, je doute beaucoup que l'on obtienne des résultats favorables à leurs théories en expérimentant comparativement, par exemple, l'émétique et l'ammoniaque; d'ailleurs ne sait-on pas, par rapport à cette dernière substance, qu'elle jouit de la propriété de dissiper l'ivresse produite par les boissons alcoholiques? Le camphre, à certaines doses, ne jouit-il pas aussi de la propriété de ralentir la fréquence du pouls, aussi-bien que tant d'autres substances qui, pour cela, ont été rangées parmi les contro-stimulans? Il est à remarquer aussi que, pour les stimulans, il n'est plus permis d'établir cette règle, que l'économie est d'autant plus disposée à supporter une forte dose d'un médicament quelconque, que la diathèse opposée à celle que produit ce médicament est plus prononcée; car il est évident que plus un individu sera faible, moins il sera en état de supporter une forte stimulation, et on voit par là que tout ce qui a été dit des médicamens considérés comme propres à donner la mesure de l'intensité de la diathèse pourrait très-bien n'être qu'une théorie ingénieuse,

il est vrai, mais qu'il serait quelquefois peut-être très-dangereux de mettre en pratique. M. *Tommasini* avance aussi, à propos des stimulans, qu'il ne se présente pas, pour leur administration, d'indications particulières d'agir de préférence sur tel ou tel système ou sur tel ou tel organe; que la diathèse hyposthénique est ordinairement rare et de peu de durée; qu'elle est générale, et que la seule considération que le médecin doit avoir en vue consiste à distinguer les cas de *faiblesse absolue* de ceux de *faiblesse relative*. Il entend par ces mots les cas où la faiblesse est réellement l'expression du manque d'excitement, et ceux où, selon lui, la faiblesse ne provient que de ce que l'organisme, dans un état d'hypersténie très-exalté, n'est plus susceptible de réagir aux excitans ordinaires (1). Mais ne peut-il donc pas se présenter l'indication de stimuler un organe ou un système d'organes qui ne présentent réellement d'autre condition morbide qu'un simple défaut d'énergie dans l'accomplissement de leurs fonctions respectives? Sans doute on a beaucoup abusé des stimulans pour combattre de prétendues faiblesses de l'estomac, de la peau et de l'utérus, par exemple, qui souvent ne sont autre chose que l'effet de véritables inflammations. Mais il ne serait certainement pas moins nuisible de n'y voir toujours que des inflammations, et de proscrire entièrement une médication qui, dans les mains des médecins qui savent l'employer à propos, est souvent suivie des plus heureux succès.

---

(1) Cette explication sur la *faiblesse absolue* et la *faiblesse relative* pourrait très-bien, il semble, s'appliquer à la tolérance qui se manifeste dans les violentes inflammations pour les contro-stimulans; car ne pourrait-on pas dire, par exemple, que le tartre stibié, qui chez un individu à l'état sain, suffit à la dose de trois ou quatre grains pour occasioner une perturbation générale et donner lieu aux accidens les plus alarmans, peut être porté dans l'état de maladie à des doses incomparablement plus élevées, parce que l'économie n'est plus aussi impressionnable, et réagit moins facilement aux causes irritantes extérieures.

Outre ces deux classes de médicamens, M. *Tommasini* en admet encore une troisième, dans laquelle il comprend les moyens à employer pour favoriser l'expulsion ou déterminer la destruction des corps organiques ou inorganiques hors de l'économie, et ceux propres à neutraliser l'action des substances vénéneuses, soit d'une manière chimique, soit d'une manière dynamique, c'est à dire en combattant leurs effets ultérieurs sur l'économie. On conçoit qu'il s'agit ici des anthelmintiques, des antipsoriques, lithontriptiques, et toutes les espèces de contre-poisons. Comme cette partie de la thérapeutique spéciale ne comprend dans la doctrine qui nous occupe presque rien qui s'écarte beaucoup des idées généralement adoptées en France, nous avons pensé, vu les limites étroites que des circonstances particulières nous obligent de donner à ce travail, qu'il y aurait peu d'inconvéniens à n'y pas consacrer un article plus détaillé.

Mais il reste jusqu'à présent un médicament de la plus haute importance, dont il n'a pas encore été fait mention dans aucune des deux classes que nous avons passées en revue, c'est le quinquina. Il en est peu cependant sur les effets desquels il soit permis d'élever moins de doute que sur celui-ci; personne ne conteste ses vertus, et, chose remarquable, ce médicament, dont les effets sont si sûrs, si incontestables, est précisément celui qui se prête le moins aux classifications et aux explications théoriques. M. *Tommasini* l'étudie tout à fait à part de tous les autres; il l'appelle *antipériodique*, et cette dénomination si simple est, il est probable, aussi la plus exacte de toutes celles qui ont jamais pu être appliquées à aucun médicament.

Néanmoins des expériences ont été faites pour savoir si le quinquina méritait d'entrer dans la classe des contro-stimulans ou des stimulans. M. *Tommasini* en administra une certaine dose à un homme convalescent d'une pleurésie, qui ne s'en trouva pas sensiblement plus mal. Or, dit M. *Tommasini*, si le quinquina eût été stimulant, il n'aurait pas manqué de rallumer l'inflammation, dont la résolu-

tion n'était pas encore entièrement terminée. Cette conclusion est réellement singulière, quand on sait que les anciens donnaient avec succès vers la fin des inflammations des stimulans pour en hâter la guérison complète. Aussi M. *Tommasini* dit-il tout simplement du quinquina que, s'il n'est pas contro-stimulant, sa puissance stimulante est bien faible, et que la seule propriété que l'on doive considérer en lui est la propriété antipériodique.

PROPOSITIONS.

I.

Il est vrai de dire qu'il existe des substances contro-stimulantes, d'après l'acception de ce mot dans le langage de la nouvelle doctrine médicale italienne.

II.

Sans regarder comme démontrée une propriété tout à fait semblable dans un certain nombre de substances, comme l'émétique, le nitre, les drastiques, etc.; néanmoins elles sont loin de n'avoir d'autres effets sur l'économie que ceux qui résultent de l'irritation qu'elles produisent sur la surface avec laquelle elles sont en contact, et peuvent être d'une grande utilité dans les maladies inflammatoires en général.

III.

L'existence d'une irritation des voies digestives ne doit pas toujours être un motif suffisant pour s'abstenir de l'emploi de ces substances, lors même qu'elles jouiraient d'une action élective sur la membrane muqueuse intestinale, comme les purgatifs, par exemple.

IV.

Quelle que soit leur manière d'agir, il est difficile de contester aux amers et autres médicamens, que l'on regarde en France comme

excitans ou toniques, une utilité réelle dans les inflammations chroniques de l'estomac, des intestins et du foie, etc.

V.

Rien n'est plus insuffisant que la doctrine de la révulsion, pour rendre compte des résultats que l'on obtient fréquemment en suivant une pareille manière d'agir.

VI.

Dans les maladies ou dans ces périodes de différentes maladies où le mouvement fébrile semble être le symptôme prédominant, celui auquel importerait le plus de remédier, nul médicament ne semble mieux indiqué que la digitale pourprée, et la pratique des médecins italiens en démontre journellement les bons effets.

FIN.

croûtes ou toniques, une utilité réelle dans les inflammations chroniques de l'estomac, des intestins et du foie, etc.

V.

Rien n'est plus insuffisant que la doctrine de la révulsion, pour rendre compte des résultats que l'on obtient fréquemment en suivant une pareille manière d'agir.

VI.

Dans les maladies ou dans ces périodes de différentes maladies où le mouvement fébrile semble être le symptôme prédominant, celui auquel importerait le plus de remédier, ont médicalement ne semble mieux indiqué que la digitale pourprée, et la pratique des médecins italiens en démontre journellement les bons effets.